



**AVIS POUR LA PASSATION DES MARCHES
ENTRE 90 000 € HT ET
LES SEUILS DE PROCEDURES FORMALISEES**

Section 1 : Identification de l'acheteur

Communauté de communes du Pays de Château-Gontier	
SIRET	245 300 447 00050 (budget annexe déchets)
Ville : CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE	Code postal : 53200
Groupement de commande : Non	

Section 2 : Communication

Lien URL vers le profil d'acheteur	https://marches-securises.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur	
Nom du contact : Roselyne PERVIS-PICHON Responsable du service Marchés Publics	Adresse mail du contact : marches.publics@chateaugontier.fr N° téléphone du contact : 02.43.09.55.77

Section 3 : Procédures

Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : accord-cadre à bons de commande
Date et heure limites de réception des plis : 7 novembre 2025 – 12 : 00
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Variante libres : non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de chargement, arrosage, tassage des matériaux et déchets verts dans les déchèteries.	Code CPV principal : 90500000-2 : Services liés aux déchets et ordures
Type de marché : Services	
Description succincte du marché : Chargement tous matériaux et arrosage des andains de compost en déchèterie d'Azé. Chargement des gravats, chargement et tassage des déchets verts, en déchèterie de Bierné.	
Lieu principal d'exécution du marché : Château-Gontier sur Mayenne et Bierné	Durée du marché (en mois) : 12 Renouvelable 3 fois
La consultation comporte des tranches : Non	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non	

Section 5 : Lots

Marché alloti : oui
lot n°1 : chargement de matériaux – déchèterie d'Azé
lot n°2 : arrosage des andains de compost – déchèterie d'Azé
lot n°3 : chargement de gravats et déchets verts, tassage de déchets verts – déchèterie de Bierné
lot n°4 : réalisation de gouttières sur les andains – déchèterie d'Azé

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non	
--------------------------	--